

Mémoire d'entente sur la coopération forestière entre le secrétariat de l'Agriculture et des Ressources hydriques des États-Unis du Mexique et le ministère des Forêts du Canada

Le Mémoire d'entente envisagé fait état de cinq domaines d'intérêt mutuel, soit l'aménagement forestier, la production de semences, la gestion des feux de forêt, l'inventaire forestier et la technologie du bois. Le Mémoire aidera le Mexique à réaliser les objectifs en matière forestière de son Programme intégré de développement rural et facilitera le commerce entre les secteurs privés des deux pays. **Signé en mars 1990.**

Accord de coopération touristique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis du Mexique

À la demande du Mexique, cet Accord modifie et remplacera l'accord actuellement en vigueur. Il définit les méthodes qu'emploieront les deux pays pour promouvoir réciproquement le tourisme et les échanges culturels et prévoit que les deux parties faciliteront les voyages touristiques, échangeront des données statistiques et autres renseignements, coopéreront en matière de formation et de recherche et appuieront toutes deux l'Organisation touristique mondiale. **Signé en mars 1990.**

Accord de coopération dans le domaine de l'environnement entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis du Mexique

L'Accord, qui sera administré par les ministères de l'Environnement des deux pays, établit un cadre pour l'expansion de la coopération bilatérale en matière d'environnement, en vertu duquel pourront être négociés des projets spécifiques dans un grand nombre de domaines. La coopération pourra prendre la forme d'échanges de renseignements, de techniques ou de personnel, et pourra également offrir des possibilités de commerce. **Signé en mars 1990.**

Entente de coopération dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage entre le ministère de l'Agriculture du Canada et le secrétariat de l'Agriculture et des Ressources hydriques des États-Unis et du Mexique

Il s'agit d'un élargissement de l'entente de coopération agricole signée le 20 juin 1980. Les Parties ont convenu d'établir un Secrétariat mixte Canada-Mexique qui servira de forum pour l'échange de renseignements, les consultations et la mise en oeuvre de projets spécifiques. **Signé en mars 1990.**